

PROGRAMME DE MICROFINANCEMENT FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Cinq domaines d'intervention :

- Conservation de la Biodiversité
- Changements Climatiques
- Conservation des sols
- Protection des Eaux Internationales
- Polluants Organiques Persistants

Pour rappel :

Le PMF FEM appuie des organisations à base communautaire et des organisations non-gouvernementales dans la mise en œuvre de projets. Les projets proposés par les OC/ONG locales sont soumis pour approbation au Comité National de Direction, composé de représentants d'associations, de représentants de Ministères, de chercheurs et d'un représentant du PNUD.

Les critères d'éligibilité d'un projet sont les suivants :

- s'inscrire dans le cadre d'un des 5 thèmes prioritaires du PMF/FEM;
- tenir compte des orientations des Stratégies Nationales dans ces domaines;
- se baser sur les ressources scientifiques et techniques locales ;
- être bénéfique pour la communauté ;
- prendre en considération l'approche genre ;
- s'appuyer sur la participation communautaire de la conception et de la mise en œuvre de projets;
- inclure des activités de renforcement des capacités ;
- faire l'objet d'un cofinancement équivalent à au moins 50% du coût du projet dont 25% en espèce et 25% en nature.

Les 5 domaines et types d'intervention sur lesquels les associations doivent être sensibilisées :

I. BIODIVERSITE

- Gestion des ressources naturelles
- Gestion durable des écosystèmes
- Gestion communautaire des ressources naturelles (comités locaux, régionaux...)
- Gestion des parcours (transhumances)
- Mode durable d'exploitation des produits du terroir (ex PAM)
- Mécanismes financiers incitatifs à la conservation de la biodiversité

Focus géographique :

Les projets doivent être localisés dans des aires qui contiennent globalement une biodiversité riche /signifiante :

- Ecosystème en danger ou à risque ?
- Espèces en danger ? espèces endémiques ?
- « hot spot » ? (aire exceptionnelle pour sa biodiversité ou ses caractéristiques)
- Habitats importants pour des espèces migratrices ?
- Aires concernées par un traité, une convention ou autre ? (SIBES, RAMSAR, Parcs Nationaux...)

II. CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les projets s'inscrivant dans cette problématique doivent converger vers la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

- Utilisation rationnelle de l'énergie / efficacité énergétique
- Diffusion des technologies améliorées pour :
 - les fours à pains
 - les poteries
 - les bains publics
- énergies renouvelables : solaire, éolienne, etc.
- Transport et réduction des GES

Focus géographique : partout

III. DEGRADATION DES SOLS

2 thématiques globales :

- Déforestation
- Désertification

Les initiatives comprennent:

- la conservation et la restauration des zones arides et semi-arides;
- l'utilisation de fours économes et de biogaz pour réduire la pression sur les ressources forestières,
- la gestion intégrée des bassins versants,
- la conservation des sols,
- le reboisement,
- la prévention des incendies de forêt,
- l'agriculture biologique
- ...

Il s'agit d'introduire de nouvelles méthodes agricoles durables : agroécologie et agroforesterie.

Focus géographique :

- Réserve de Biosphère des Oasis du Sud marocain
- Réserve de l'Arganier
- SIBES
- Bassins versants

VI. EAUX INTERNATIONALES

Les projets relatifs aux eaux internationales aident les pays à faire face aux préoccupations de tous les types de systèmes d'eau, des bassins hydrographiques, lacustres, et des systèmes d'eaux souterraines, aux côtes et grands écosystèmes marins.

Certaines des questions abordées sont:

- la pollution des eaux (littoral, nappe phréatique...);
- la surexploitation des ressources en eaux souterraines;
- l'exploitation non durable des pêcheries et le non-respect du repos biologique;
- la protection des habitats de la pêche;
- les espèces envahissantes;
- l'équilibre entre les utilisations concurrentes des ressources en eau.

Focus géographique : partout et zones côtières.

V. POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS

Les POP sont des composés très stables qui circulent dans le monde à travers un processus répété d'évaporation et de dépôt, et sont transportés dans l'atmosphère et les océans dans les régions éloignées de leur source originale. Ils s'accumulent dans les tissus des organismes vivants, qui absorbent les polluants organiques persistants à travers la nourriture, l'eau et l'air. C'est pourquoi la communauté internationale a réclamé des actions urgentes au niveau mondial, visant à réduire et éliminer les rejets de ces substances chimiques.

Le PMF FEM n'a pas encore été sollicité pour des projets touchant à ce volet. Cependant, cette problématique d'ordre écologique mais aussi de santé publique devrait être développée et les associations locales sensibilisées là-dessus.

Focus géographique :

Zone rurale avec un accent sur les pesticides

Zones urbaine et périurbaine